



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## ARRETE MUNICIPAL

### **PORTANT ABROGATION DE L'ARRETE N° 127 DTAE 2024 ET LEVEE DE LA REGLEMENTATION DES PRATIQUES DANS LA BULLE DE QUIETUDE DEFINIE POUR L'AIGLE ROYAL, DANS LE SECTEUR DU GRAND CHEVAL**

**207 DTAE 2024**

#### **Nomenclature: 6.1.1.**

Le Maire de la Commune de CLAIX,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2, relatifs au pouvoir de police générale du Maire, notamment à des fins de sécurité publique et de protection de l'environnement,

**VU** le Code de l'Environnement et notamment son article L.411-1, relatif à la réglementation concernant les nécessités de la préservation du patrimoine naturel,

**VU** le Code de l'Environnement et notamment son article L.360-1, relatif à la réglementation concernant l'accès et la circulation des personnes, des véhicules et des animaux domestiques aux espaces protégés,

**VU** l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 modifié par arrêté du 21 juillet 2015, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, notamment son article 3.1° relatif à la destruction et à la perturbation intentionnelle,

**VU** l'installation d'un couple d'Aigles royaux en nidification dans l'aire de reproduction du Grand Cheval au printemps 2024,

**VU** l'arrêté numéro 127 DTAE 2024 daté du 8 juillet 2024, portant réglementation des usages dans la bulle de quiétude pour l'Aigle royal dans le secteur du Grand Cheval, en falaise du Vercors.

**CONSIDERANT** le projet très avancé de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB),

**CONSIDERANT** le lancement de la phase de consultation publique de cet APPB en début d'année 2025,

**CONSIDERANT** la prise en compte de l'enjeu de préservation de la nidification potentielle d'Aigles royaux dans le secteur du Grand Cheval, par le projet d'APPB.

## **ARRETE**

**Article 1 :** L'arrêté municipal n° 127 DTAE 2024 portant réglementation des usages dans la bulle de quiétude définie pour l'Aigle royal dans le secteur du Grand Cheval, en falaise du Vercors, est abrogé à compter de la date de signature du présent arrêté.

.../...

.../...

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché en Mairie et publié conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 3** : Le présent arrêté sera transmis à Madame la Préfète de l'Isère, aux services assermentés concernés par son exécution (l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts, la Gendarmerie et la Police municipale de Claix) et au Parc Naturel Régional du Vercors, gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible des falaises du Moucherotte au Pic Saint-Michel.



Fait à Claix, le 23 décembre 2024

Le Maire,

  
Christophe REVIL.



Date d'affichage: 24/12/24  
Date de retrait: 24/02/25